



Communiqué de presse

Nantes, le 31 mars 2016

Bretagne Réunie se réjouit du vœu du Conseil régional de Bretagne en faveur de la Réunification

A l'initiative de Isabelle le Bal (1), le Conseil régional de Bretagne a adopté un vœu sans équivoque. Après avoir constaté que "*La Bretagne [était] une terre historique et économique qui s'étend sur cinq départements*", il demande au gouvernement :

"Que soient mis en œuvre tous les moyens permettant la prise en compte administrative de ce périmètre de la Région Bretagne associant le département de Loire-Atlantique afin d'engager une politique moderne et ouverte sur le monde pour tous ;

à être associé à toute initiative institutionnelle notamment de consultation de ses habitants afin de faire reconnaître dans les meilleurs délais les droits culturels reconnus désormais par la loi".

Bretagne Réunie se réjouit de ce vœu et offre ses services au Conseil régional de la région Bretagne ainsi qu'au Conseil départemental de Loire-Atlantique, et pourquoi-pas aux services de l'État, afin de parvenir rapidement à l'objectif de la Réunification de la Bretagne. Bretagne réunie rappelle également qu'il existait une commission Conseil régional de Bretagne / Conseil général de Loire-Atlantique chargée de réfléchir sur des problématiques communes (économiques, culturelles...) qui a fonctionné de 2005 à 2012. Bretagne Réunie souhaite la remise sur pied de cette commission.

Un vœu adopté à la très grande majorité, hors voix du FN

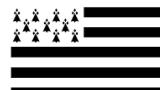
Bretagne réunie constate avec joie que la majorité régionale, et le groupe DCR ont voté ce vœu dès la 2^e réunion du Conseil régional le 25 mars 2016. Seuls les élus FN ont voté contre. Ce parti ultra-jacobin confirme ainsi sa volonté de nuire à un véritable développement de la Bretagne, qui passe par la Réunification. Bretagne Réunie espère aussi que les autorités parisiennes des principaux partis présents en Bretagne les entendront.

(1) Isabelle le Bal est Conseillère régionale du groupe DCR, Droite, Centre et Régionalistes. Elle est aussi 1^{re} adjointe au maire de Quimper

Bretagne Réunie BP 49032 44090 Nantes Cedex 1

Bretagne Réunie, régie par la loi de 1901, a pour but la reconnaissance comme collectivité territoriale d'une région Bretagne formée des actuels départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan.

Bretagne Réunie est membre de la FRA : European Union Agency for Fundamental Rights



Visiter notre site : <http://www.bretagnereunie.bzh/>

compte FB : <https://www.facebook.com/Bretagne-Reunie-1495795264023166/>

contact : contact@bretagnereunie.bzh 06 82 67 19 46